

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-138-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28

Présents : 20

Votants : 22

Délibération n°2025-138

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution BONNAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de BONNAT et propose de fixer la contribution correspondante.

XX XX

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de BONNAT :

Montant	Opérations
6 856,03 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-251113-4180CI - TS: Village de Grandsagne)
-15 126,97 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-211213-1969CI - DETR 2022 Village de Grandsagne)
19 081,98 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-211213-1969CI.01 - Travaux de voirie - DETR 2022)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-139-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28

Présents : 20

Votants : 22

Délibération n°2025-139

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution CHAMPSANGLARD

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de CHAMPSANGLARD et propose de fixer la contribution correspondante.

80 82

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de CHAMPSANGLARD :

Montant	Opérations
17 013,65 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-251010-4132CI.01 - Travaux divers sur voies communales)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : **10 DEC. 2025**

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-140-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28
Présents : 20
Votants : 22

Délibération n°2025-140

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution FRESSELINES

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de FRESSELINES et propose de fixer la contribution correspondante.

OO OO

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de FRESSELINES :

Montant	Opérations
14 386,26 €	Entretien de voirie (ED-251008-4129CF - Entretien de la voirie PATA 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 10 DEC. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-141-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28

Présents : 20

Votants : 22

Délibération n°2025-141

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution JOUILLAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de JOUILLAT et propose de fixer la contribution correspondante.

20 00

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de JOUILLAT :

Montant	Opérations
16 407,40 €	Entretien de voirie (DP-251001-4125CF - Programme PATA 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 10 DEC. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-142-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28

Présents : 20

Votants : 22

Délibération n°2025-142

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LA CELLE DUNOISE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LA CELLE DUNOISE et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LA CELLE DUNOISE :

Montant	Opérations
3 868,76 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-251029-4153CI - Travaux de voirie Hors DETR)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 10 DEC. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-143-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28

Présents : 20

Votants : 22

Délibération n°2025-143

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LA FORET DU TEMPLE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LA FORET DU TEMPLE et propose de fixer la contribution correspondante.

¤ ¤

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LA FORET DU TEMPLE :

Montant	Opérations
12 123,59 €	Entretien végétation (ED-251027-4145CF - Entretien des haies du 12/09 au 26/09/2025

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 10 DEC. 2025

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-144-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28

Présents : 20

Votants : 22

Délibération n°2025-144

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LA SOUTERRAINE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LA SOUTERRAINE et propose de fixer la contribution correspondante.

80 82

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LA SOUTERRAINE :

Montant	Opérations
3 780,56 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-250904-4088CI - Réfection ouvrage hydraulique piste de la rue)
2 474,69 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-251106-4166CI - Travaux route de Beauvais)
5 112,70 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-241024-3622CI.01 - Travaux divers sur voirie communale)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-145-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28
Présents : 20
Votants : 22

Délibération n°2025-145

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LADAPEYRE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LADAPEYRE et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LADAPEYRE :

Montant	Opérations
2 021,14 €	Entretien de voirie (PL-251021-4141CF - Complément PATA 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 10 DEC. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-146-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28

Présents : 20

Votants : 22

Délibération n°2025-146

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LE BOURG D'HEM

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LE BOURG D'HEM et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LE BOURG D'HEM :

Montant	Opérations
22 698,95 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-241128-3696CI.01 - Programme voirie DETR 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 10 DEC. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-147-DE
Date de télétransmission : 17/12/2025
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28

Présents : 20

Votants : 22

Délibération n°2025-147

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LINARD-MALVAL

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LINARD-MALVAL et propose de fixer la contribution correspondante.

XX QR

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LINARD-MALVAL :

Montant	Opérations
1 462,96 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-251120-4194CI - TS: Les Chezeaux)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 17 DEC. 2025

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-148-DE
Date de télétransmission : 17/12/2025
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28

Présents : 20

Votants : 22

Délibération n°2025-148

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LIZIERES

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LIZIERES et propose d'annuler la contribution correspondante.

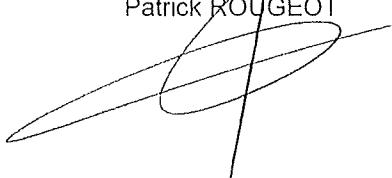
20 02

Après délibération, le bureau décide :

- D'annuler la contribution de la commune de LIZIERES :

Montant	Opérations
-2 565,23 €	Réfection et amélioration de la voirie (MA-200717-687CI - DETR 2022 route de Librat)

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 17 DEC. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-149-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28

Présents : 20

Votants : 22

Délibération n°2025-149

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution MOURIOUX VIEILLEVILLE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de MOURIOUX VIEILLEVILLE et propose de fixer la contribution correspondante.

DO QR

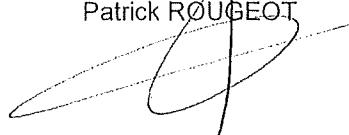
Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de MOURIOUX VIEILLEVILLE :

Montant	Opérations
887,81 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-251014-4136CI - Suppression d'un bourrelet bitume)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 10 DEC. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-150-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28

Présents : 20

Votants : 22

Délibération n°2025-150

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution NAILLAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de NAILLAT et propose de fixer la contribution correspondante.

DO DO

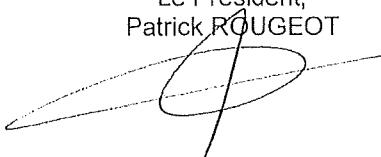
Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de NAILLAT :

Montant	Opérations
1 331,10 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-250514-3972CI - TS: Bitumage village du Peyrat)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 10 DEC. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-151-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28
Présents : 20
Votants : 22

Délibération n°2025-151

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution ROCHES

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de ROCHES et propose de fixer la contribution correspondante.

QQ QQ

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de ROCHES :

Montant	Opérations
9 333,41 €	Entretien de voirie (PL-250704-4044CF.01 - PATA 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 10 DEC. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-152-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28

Présents : 20

Votants : 22

Délibération n°2025-152

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT SILVAIN MONTAIGUT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT SILVAIN MONTAIGUT et propose de fixer la contribution correspondante.

80 82

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT SILVAIN MONTAIGUT :

Montant	Opérations
-38 668,62 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-241023-3618CI.02 - Programme voirie hors DETR 2025 - Resti DETR 2024)
17 882,58 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-241023-3618CI.04 - Programme voirie DETR 2025 - Resti DETR 2024)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28
Présents : 20
Votants : 22

Délibération n°2025-153

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT Sulpice le Dunois

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT SULPICE LE DUNOIS et propose de fixer la contribution correspondante.

20 00

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT SULPICE LE DUNOIS :

Montant	Opérations
-72 496,64 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-241202-3704Cl.01 - Programme voirie DETR 2025)
61 842,11 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-241202-3704Cl.02 - Programme voirie DETR 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251201-2025-154-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Réunion du Bureau du 1^{er} décembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1^{er} décembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; HAMONEAU Nicolas ; PIRON Cédric ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

Sylvie BOURDIER donne pouvoir à Patrick ROUGEOT
Philippe VIARD donne pouvoir à Didier BARDET

Membres : 28

Présents : 20

Votants : 22

Délibération n°2025-154

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT SEBASTIEN

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT SEBASTIEN et propose de fixer la contribution correspondante.

80 82

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT SEBASTIEN :

Montant	Opérations
1 415,50 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-251029-4152CI - TS: bitumage chemin des demoiselles

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 10 DEC. 2025